

ASSEMBLÉE NATIONALE
28 juin 2019

ENERGIE ET CLIMAT - (N° 2063)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 929

présenté par
M. Cellier

à l'amendement n° 348 de M. Sermier

ARTICLE 6 SEPTIES

Compléter l'alinéa 2 par les mots :

« après la promulgation de la loi n° du relative à l'énergie et au climat ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement de précision.